



CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE



Adaptation of Fisheries Policies and Practices to Climate Change in ATLAFCO Area

Program Sharing and Validation Workshop



Tangier (Morocco), 11-12 September 2017



Introduction

The process of Adapting Fishing Policies to Climate Change in West Africa (APPECCAO) faces challenges, including the lack of coherence between national fisheries strategies and the partitioning of management policies of coastal areas. The objectives are:

- To propose scenarios for the evolution of fisheries towards the climate change and adaptation strategies at local, national, and regional levels;
- To define strategic orientations based on scientific knowledge and acquired experiences by different actors.

In order to contribute to this process, COMHAFAT and REPAO jointly organized a workshop to share and validate a draft program entitled **"Adaptation of climate change policies and practices in the COMHAFAT Area"** on 11 and 12 September 2017 in Tangier (Morocco).

A concept note on the workshop is presented in **annex 1**

1. Objectives of the workshop

General objective

The overall objective of the workshop is to share and validate the program proposal on the implementation of strategies for adaptation of climate change policies and practices taking into account scientific and technical tools as well as experiences.

Specific objectives

The specific objectives of the workshop are as follows:

- Share with stakeholders the context, objectives, actions and expected results in the implementation of the program for the adaptation of fisheries policies and practices in the COMHAFAT area;
- Define the roles and responsibilities of the stakeholders in the implementation of the program;
- Adopt a monitoring and evaluation mechanism in the preparation and implementation phase of the program.

2. Participants

Representatives of the following entities attended the workshop:

- The Sub-Regional Fisheries Commission (SRFC),
- The Regional Fisheries Commission of the Gulf of Guinea (COREP),
- The General Fisheries Commission for the Mediterranean (GFCM)
- The West African Association for the Development of Artisanal Fisheries (ADEPA);

- The African Network of Institutes of Fisheries Research and Marine Sciences (RAFISMER);
- The Department of Maritime Fisheries of Morocco (DPM)
- The Center for Scientific Research in Conakry Rogbane CERESCOR (Guinea);
- The National Institute of Oceanographic Research (GOAMER Program), Mauritania.

The National Institute for Fisheries Development (INDP) / Cabo Verde

- The Agricultural Research Institute for Development (IRAD) / Cameroon
- The Ministerial Conference on Fisheries Cooperation among African States bordering the Atlantic Ocean (COMHAFAT)
- The Network on Fishing Policies in West Africa (REPAO) / Senegal

The detailed list of participants with their contact details can be found in **Annex 2**.

3. Opening ceremony

The opening ceremony of the workshop was chaired by Mr. Bouchta AICHANE, Director of Marine Fisheries of the Maritime Fisheries Department of Morocco and Mr. Abdelouahed BENABBOU, Executive Secretary of COMHAFAT.

Mr. Bouchta AICHANE, in his opening address, stressed the importance of the theme chosen and the interest given by Morocco to the sustainability of fisheries and aquaculture within the framework of the HALIEUTIS strategy and the major challenges facing African coastal communities in the face of climate change. He also stressed the need to make collective efforts to ensure effective coping strategies and resilience and to contribute to the common development of all countries in the COMHAFAT Region. He finally wished a pleasant stay in Morocco and a fruitful workshop to all the participants.

In his turn, Mr. Abdelouahed BENABBOU, saluted the workshop held in partnership with REPAO and welcomed the participants on behalf of Mr. Kobenan Kouassi ADJOUANI, Minister of Animal and Fishery Resources of the Republic of Côte d'Ivoire and Chairman-in-Office of COMHAFAT. He thanked the Moroccan authorities for their usual support for the activities of the Conference and for the holding of this workshop. He also thanked the participants for their availability and for their interest in the theme of this meeting, while wishing them a pleasant stay in Morocco and a fruitful participation.

He recalled that this meeting was part of the activities selected during the 9th Session of the Conference of Ministers of COMHAFAT held in September 2014

in Rabat and part also of the action plan agreed upon on that occasion. He added that the meeting is an opportunity to discuss the challenges of climate change, to explore solutions to ensure the sustainability and promotion of fisheries and aquaculture activities in the region through the sharing of knowledge and experience in this area and to validate the proposed program for the implementation of fisheries adaptation strategies to this challenge.

4. Organization of the workshop

Mr. BENABBOU, Executive Secretary of COMHAFAT and Dr. Tall Amadou successively ensured the moderation of the work in the different sessions.

The work was carried out in plenary sessions and in working groups, followed by discussions in accordance with the program of the workshop attached as **Annex 3**.

5. Presentations

- After the participants' approval of the agenda, Dr. Moustapha KEBE on behalf of REPAO, made a **presentation about the workshop's objectives, methodology and expected results**. He proposed:

- For the objectives: To make a program proposal, to identify the partnerships, to situate the roles and responsibilities of the stakeholders and to present the monitoring / evaluation mechanisms;
- For the working methodology: the program will be presented and will be followed by discussions in the working groups;
- For the expected results: the analysis of the context, the modalities for setting up the program and the definition of indicators for monitoring and evaluation.

- In her presentation **on the impacts of climate change on the fisheries sector in Africa and scenarios of changes in fisheries in the face of climate change**, Ms. Betty Lette Diouf Ndiaye of REPAO, noted the deterioration of stocks, the decline in yields due to climate change, which results in significant variations in environmental parameters affecting both fishing and aquaculture activities as well as the expected economic and social benefits. These effects include sea-level rise and increase in ocean surface temperatures, fluctuations in cold currents and upwellings, changes in the distribution, growth and composition of catches, degradation of coastal habitats, coastal erosion and intrusion of salt water.

She then addressed possible scenarios for the evolution of fisheries facing climate change.

There are four scenarios, two extreme and two intermediate:

- Sustainable fisheries: sustainable management and an enabling environment (extreme)
- Declining fisheries: inadequate management and an unfavorable environment (extreme)

- Responsible fisheries with appropriate management framework and an unfavorable environment (intermediate)
- Irresponsible fisheries with Inappropriate management framework and enabling environment (intermediate)

In addition, she stressed the support of research for the implementation of adequate measures to adapt to climate change and to avoid pessimistic scenarios.

- Dr Amadou TALL, in his presentation on **the experiences of some countries on the resilience of Climate Change (the case of Senegal, The Gambia and Ghana (GEF))**, highlighted the following points:

- At the global level, African countries are among the most vulnerable to the impacts of climate change due to the heavy dependence of their populations on agriculture and rain, disease, debt, political instability and conflicts that reduce adaptive capacity and increase the vulnerability of rural populations.
- Coastal communities are projected to be affected by sea level rise (≤ 1 meter) in this century. Some countries are already facing floods and erosions.
- as support to research, examples concerning Ghana, Senegal and the Gambia were mentioned.
- In Gambia, different scenarios were discussed to assess the vulnerability of the coastal zone to sea-level rise.
- In Senegal the Ministry of the Environment carried out a sectoral study and 2 investments with results (Radar for weather, lightning rod).
- A national strategy with monitoring indicators established by WADAF (West Africa) on the mitigation of the effects of Climate Change (training session on resource management and co-management).
- A guide on Climate Change and Aquaculture (fish processing women) in the CSRP countries.

The key messages recalled in this regard relate to:

- The unanimous agreement of stakeholders that climate change is a real threat to the fisheries and aquaculture sectors;
- The importance of managing the risks of climate change and adaptation measures in fisheries and aquaculture
- The urgent need to develop strategies for adaptation and resilience to climate change in the fisheries and aquaculture sector.
- The impacts of sea-level rise and adaptation actions remain limited and the choices are: adapt exile or adjust.

Following the presentation, these points were proposed:

- Develop institutional capacity for the main problem of Climate Change;
- Strengthen coordination between institutions - GOs, NGOs, universities & research institutes;
- Highten specific research activities in each area of risk and vulnerability;

- Create individual capacity in the Fisheries Departments and within involved key stakeholders.
- The Presentation of **the Adaptation to Climate Change Program: Objectives, Activities, Expected Results, Implementation Mechanisms and Financing Strategy** by Dr. Moustapha KEBE (REPAO), gave rise to discussion around the following issues:

Like coastal countries, COMHAFAT members are increasingly facing the effects and impacts of climate change in the fisheries sectors considered vital to their economies and even to the survival of their particularly coastal populations. These countries bordering the Atlantic Ocean belong to large marine ecosystems, including the current of the Canary Islands and the current Guinea known for their productivities but also the multiplicity of their sensitive and vulnerable zones with a strong influence on the fishing sectors. It is therefore becoming increasingly accepted that the adverse effects of climate change are accelerating and may be irreversible due to the destruction of coastal and marine habitats (in the case of high tides in the Banc d'Arguin islands), changes in physico-chemical conditions of the marine environment (ocean acidification) and disturbance of biotopes with stock collapse.

In this particular context, due to the global effects of climate change with sometimes severe negative impacts on local sectors, the countries of the COMHAFAT zone are, in part, up to their second National Adaptation to Climate Change Plan (NAPA). However, more details in their scientific and technical content, in particular as regards maritime areas and fisheries sectors at risk are needed. The analysis and projections to be made on the maritime part must integrate the regional dimensions and rely on new frameworks of consultation and harmonization of the measures mainly through organizations of sub-regional integration (OSRP).

In order to improve the identification and implementation of mitigation measures, and even in a holistic manner, climate adaptation practices in the maritime sector, it is necessary to integrate the coordination dimension of marine environmental monitoring into regional organizations such as COMHAFAT, CSRP, CPCO and COREP and to improve their partnerships with research institutions to promote integrated approaches. This implies relying on existing institutions to eventually establish marine monitoring committees and revitalize research networks at sub-regional level such as RAFISMER.

- After the presentation of **the implementation mechanism: institutional roles and responsibilities** and the distribution of working groups by Dr Moustapha KEBE (REPAO), participants were divided into three working groups: Scientific Research, Sub-Regional Fisheries Organizations and Non-Governmental Organizations to analyze proposals of the presentation.

The results of these working groups, taking into account the comments made in plenary, are presented in **Annex 4**.

Review of the Implementation Mechanism: Roles and Responsibilities of Partner Institutions raised the issue of the program governance during the

discussions in the working groups as well as during the presentation of the results of their work. Thus, the participants proposed the setting up of a select committee to rethink about the governance bodies and the functioning of the program.

This group is composed of:

- Mr Babacar BA of the CSRP representing the ORSPs,
- Mr Mohamed TALEB MOHAMED of the Mauritanian Research Institute representing research and
- Mr. Moussa MBENGUE of ADEPA representing NGOs,

The results of this group will be examined at an extended restitution meeting to the Member States and institutions concerned, to be organized as soon as they are approved by the participants.

- With regard to **the Blue Belt Initiative for Sustainable Fisheries, the Resilience of the Oceans and Climate**, presented by Ms. Souad KIFANI, the presenter explained that the Blue Belt was consistent with the Blue Growth of FAO, Objective 14 of the United Nations on the Environment and the Circular Economy. Also, this type of approach makes it possible to propose a Climate Change Adaptation and Mitigation strategy using GEF green funds.

It should be noted that the focus will be on the coastal areas that concentrate most catches with CC impacts. These areas are sensitive to extreme events.

Concrete solutions were proposed, namely, early warnings and alerts, sustainable fishing practices and the development of sustainable aquaculture. This will mitigate the impacts of CCs on the food security of fishing communities that are experiencing a decline in catches (60% of stocks are overexploited, 3 ° warming since the 1950s, migration of stocks, disruption of upwellings, etc.).

- At the same time, **scientific works by the fisheries and oceanographic research station at Limbe in the Rio Del Rey (Cameroon) sedimentary basin in relation to the CCs** was presented by Dr. Jules NGUEGUIM. It was pointed out the necessity to do the inventory of the results of research, the problems related to climate change, the available human resources and their qualification and the infrastructures / equipment in the different countries. This makes it possible to project and to be able to evaluate progress in the long term, efficiently and objectively.

Given that countries are not at the same level of competencies and equipments, it will be necessary to assure some non-expensive equipments and to organize joint oceanographic surveys to enable all countries to collect reliable data and to train human resources. Then, it will be possible to clearly define an appropriate framework of governance and a monitoring / evaluation approach. In this regard, he noted that it does not seem logical to define an evaluation approach even before defining the axis and activities.

- During the presentation of **the strategy for monitoring, evaluation and progress markers**, Mrs Betty Lette DIOUF NDIAYE (REPAO) said that in order to improve access to relevant information on climate change for fisheries stakeholders, endogenous scientific knowledge on climate change and fisheries should be capitalized and shared at the local, national and sub-regional levels and a regional workshop to launch the project be organized with:

- Identification and selection of specific research sites at the level of the OSRP,
- Creation of research teams in each country
- Conducting a synthesis of past and current studies on the impact of climate change in the fisheries sector in each COMHAFAT country and at the level of each OSRP
- Research on climate change related fisheries practices and policies at the level of each COMHAFAT country and a synthesis at the level of each OSRP
- Analyze endogenous knowledge on climate change at the level of each COMHAFAT country, and
- Creation of communication materials on the impacts of climate change on fisheries at the level of each country and at the level of each OSRP.

A multivariate dynamic modeling of the fisheries of the COMHAFAT countries to be carried out and tested to study the interrelations between the biological, socio-economic and environmental factors used in the model and to conceptualize political, institutional, economic and anthropogenic qualitative factors in the model.

- With a brief presentation on **Funding Opportunities: the Global Environment Facility (GEF, GEF)**, Jeudy ROMAIN said that the Fund brings together 176 member countries within a mechanism to address global environmental problems while promoting sustainable development at the national level. The GEF supports projects in developing countries in the areas of biodiversity, climate change, international waters, soil degradation, the ozone layer and persistent organic pollutants. GEF project executing agencies, the United Nations Development Program (UNDP), the United Nations Environment Program (UNEP), the World Bank and other international organizations share the credit for the achievements of the GEF that are visible on the ground.

The Transparent Resource Allocation System (STAR) is the mechanism by which the GEF Secretariat allocates indicative resources to countries eligible for funding during the GEF fund rebuilding period.

For recipient countries, the main benefits of STAR are the predictability of funding and the flexibility of programming. These characteristics will improve planning and promote active country ownership of GEF projects and programs. STAR can also encourage these countries to make the most of their investments, which will give them access to a higher allocation during the next refinancing cycle.

During GEF-5, the STAR will cover the following three focal areas: biodiversity, climate change and land degradation. Other areas of intervention and programs are possible, including the one on persistent pollutants.

All presentations are available at the following address:

<http://www.comhafat.org/fr/actualites.php?id=56>

Finally, three main recommendations were formulated for the implementation of priority actions in to deal with climate change:

- Study of migrations of shared stocks or of common interest (small pelagics and short-live cycle species (shrimps, octopus) and their links with climate change;
- Study of the impact of climate change on the migrations of artisanal fishermen and proposed mitigation measures;
- Implementation of management measures to alleviate the impacts of CC on shared or common fisheries resources through the development of Fisheries Management Plans (PAPs) and the implementation of a strategy to combat IUU fishing.

At the end of the workshop, the participants agreed to set up a select committee to think about the governance (role and responsibilities of each institution) and on the functioning of the program.

This group, to finalize the work in two weeks, is composed of:

- Mr Babacar BA of the CSRP representing the ORSPs,
- Mr Mohamed TALEB MOHAMED of the Mauritanian Research Institute representing research and
- Mr Moussa MBENGUE of ADEPA representing the NGOs.

The recommendations of the workshop, which will be enriched by the work of this committee, could be included in the workshop report after its adoption.

8. Closing of the workshop

Mr. Abdelouahed BENABBOU, Executive Secretary of COMHAFAT, thanked all the participants for their availability and contribution to this meeting and for having responded to the invitation sent to them by COMHAFAT.

He then adjourned the meeting and announced the closing of the workshop at 1.30 pm.

ANNEX 1: CONCEPT NOTE



CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE



Adaptation of Fisheries Policies and Practices to Climate Change in ATLAFCO Area

Program Sharing and Validation Workshop



Tangier, Morocco, 11-12 September 2017

Introduction

The process of Adaptation of Fishing Policies to Climate Change in West Africa (APPECCAO), initiated by the Network on Fishing Policies in West Africa (REPAO), faces major handicaps, notably the absence of Coherence of national fisheries strategies and the discordance of coastal zone management policies. The objective is to propose scenarios for the evolution of fisheries suffering from Climate Change, adapt strategies at local, national and regional levels and identify strategic orientations based on scientific knowledge and experiences of different actors.

In order to contribute to these efforts by discussing and proposing a program on the implementation of climate change adaptation strategies, ATLAFCO, in collaboration with REPAO, organizes a Workshop on the Adaptation of Climate Change Policies and Practices in ATLAFCO area : Program Sharing and Validation , 11 -12 September 2017 in Tangier, Morocco.

1. Background/Justification

More than 38 million people work in the fisheries sector worldwide, while more than one billion people depend on fish as their primary source of animal protein. Despite this economic and social importance, fisheries sectors are experiencing an unprecedented crisis in the world characterized by scarcity of resources. According to FAO nearly 70% of the world's fish stocks are now fully exploited to overfished. At the same time, global trade in fishery products is affected by an overall growth in demand and a tightening of supply mainly due to a decline in fish stocks, with a direct consequence of a sustained increase in the prices of fish products in International trade. International trade in fishery products is particularly important for developing countries. Indeed, they account for 50% of world exports, while developed countries account for 80% of world imports (the EU is the largest importer followed by Japan and the United States). Negotiations on the liberalization of world trade under the auspices of the WTO will have implications for access to fisheries resources and markets.

Approximately 10 million people work in the fisheries sector in Africa, including 7 million in West and Central Africa. In Africa, exports and direct access to fisheries resources, in particular through fisheries agreements such as the EU's Fisheries Partnership Agreements (FPAs), are the two main modes of supplying international markets. These two legal methods, add the Illegal, Unregulated and Unreported fishing (IUU), commonly known as pirate fishing, which is present in the South Countries waters and is easily quantifiable 1. Fisheries provide many benefits, including economic growth, sustainable livelihoods for a large portion of the population, and a major source of food protein. The fisheries sector, including aquaculture, is undoubtedly one of the main components of the future development of the African coastal countries, members of ATLAFCO.

Yet this sector has been threatened for years by over-exploitation of fishery resources. This has had an impact on the state of the stocks but also on the economy of the fisheries. Scientists agree that fishing effort is far too large and that fisheries in Africa are under threat. In this respect, sectoral policy orientations and their implementation are one of the key elements in the future of fisheries and aquaculture, although these are of course decisive in determining priorities in terms of access to resources and markets.

Indeed, in the coastal ATLAFCO Member States, fishery resources are an essential component of the economies of those countries. The fisheries sectors account for between 10 and 30% of the budgetary revenues of several countries. Between 2000 and 2010 the financial counterparts of the fisheries access agreements with the EU contributed more than 30% of Guinea Bissau's and Mauritania's budgetary revenues (REPAO 2010). Governments of African countries, in most cases, justify fisheries agreements by the magnitude of the financial counterparts they receive. However, at the same time, it is known that better fisheries management in these countries could lead States to obtain greater financial benefits than financial counterparts. Factors of over-exploitation of fisheries resources include inadequate, inconsistent or unsustainable fisheries management policies, illegal, unreported and unregulated fishing, and the existence of overcapacity in relation to the state of the fishery.

Competition for access to fisheries resources is increasingly tough between different forms of fisheries (foreign fishing / national fisheries, industrial / artisanal fisheries, authorized fishing / illegal fishing) to satisfy increasingly demanding markets.

In addition to these threats, ATLAFCO Member countries must face the effects and impacts of climate change in the fisheries sectors. Climate change is likely to aggravate the crisis already experienced by fisheries sectors in Africa and to eliminate efforts to strengthen sustainable management of these resources if adaptation and mitigation measures are not implemented by the African countries.

For this reason, ATLAFCO, in partnership with REPAO, launched this initiative after the 22 COP held in Marrakech (Morocco) in November 2016 to set up a program to coordinate and assist the 22 member countries, the regional fisheries organizations and the networks of research centers, for the effective implementation of a program intended to the adaptation of fisheries policies and practices to climate change in Africa through established scientific and indigenous knowledge. This program integrates climate risks and vulnerabilities in ATLAFCO countries in order to define the best possible adaptation strategies to be implemented, considering their economic and financial feasibility and their environmental and institutional viability.

2. Climate risks and vulnerabilities in countries bordering the South-East Atlantic Ocean

The African countries bordering the Atlantic Ocean belong to large marine ecosystems, including the Canary Current and the Guinea Current. The overall vulnerability of the area is the result of the combination of coastal, economic, social and environmental sensitivities. It is one of the most vulnerable areas with a strong influence on fisheries. During the 20th century, the sea level increased by 1.7 mm per year and the trend indicates acceleration with projections that forecast a rise of 30 to 50 cm between 1990 and 2100 (IPCC). During the same period, it was also found that the average global temperature rose by 0.74 ° C and accelerated from 1976 to 0.18 ° C per decade (IPCC). The temperature of tropical waters rose by 1.2 ° C during the 20th century compared to 0.5 ° C for the oceans (IPCC). Coastal geomorphology and underwater topography, their orientation and their environment are key risk exposure factors (IPCC).

Climate change, therefore, has negative impacts such as the fragmentation or destruction of coastal and marine habitats, changes in the physicochemical conditions of biotopes, stock collapse and loss of fishery resources, and accelerated pollution (REPAO 2011).

West Africa has experienced a significant decrease in rainfall since the 1950s (about 30%), leading to a historical process of irrigation in the area and floodplain reduction, an important factor for the renewal and production of inland fisheries of fresh water. However, the IPCC predicts an overall increase in rainfall resulting in heavy runoff and water erosion.

According to a prospective study by the Sahel Club of West Africa (SWAC), by 2020, two West Africans out of three will live in coastal areas. Coastal areas in Africa that are already large agglomerations with a concentration of economic activities and infrastructure will be more vulnerable to flooding and coastal erosion. The same applies to professional infrastructures linked to the fisheries sector. Mangroves, deltas and estuaries will continue to suffer the direct impacts of rising oceans resulting in increased salinity in estuaries and coastal water tables in addition to severe impacts on marine fisheries sectors, on fishing communities and on all populations depending on fish products.

The various possible scenarios predict a global warming of the lower atmosphere from 3 to 4°C by 2080 (Nd. Diop 2007 2). It is expected that the resulting warming of sea surface temperatures will certainly have an impact on the productivity of the sea and more particularly on the upwelling of nutrient-rich cold waters, which promote this productivity. Current projections on possible changes in ocean productivity are mainly based on the results of global climate models (GCMs) and those of paleo-climatic reconstructions, (Tsyban et al., 1990 3 , Nd. Diop 2007).

The engine of upwelling in CCLME countries is the wind, including the trade winds (les alizés) blowing in a direction parallel to the coast (Roy 1991 4). Globally, more trade winds are strong; the more intense is the upwelling phenomenon 5 . It is likely that we are witnessing in countries of this

ecoregion, the effects of climate change, with decreased upwelling intensity (Diouf, 1996 6).

Moreover, the level rise Forecast Sea will result in flooding of lowlands (Niang-Diop et al., 2000 7). This is likely to result in a temporary increase in nitrogen and phosphorus concentrations, particularly near shore, through the mobilization of terrestrial components. Provision is also made for the release into the marine environment of pesticides and toxic substances currently buried in soils.

The impacts of climate change studies predict intensification and increased storm frequency (Jilan et al., 1996 8). This will have very negative consequences for very vulnerable areas such as islands located at the estuaries and home to fishermen's communities deeply anchored in the environment, as well as marine protected areas.

The marine fishery resources will be affected by the changes caused by climate change (IPCC report, 2001 9) on several environmental elements:

The potential loss of coastal habitats vital to the ecology of species;

increase of temperature;

decrease of productivity (upwelling, trophic enrichment by rivers);

Changes in the currents flow ...

Several species, some of which are actively exploited by African fisheries, have a life cycle that is highly dependent on coastal habitats (estuaries, shallow coastal marine areas). They use these environments as nurseries. The rise of sea level will modify the characteristics that enable these environments to ensure the ecological function of nursery (calm waters, high trophic richness, presence of shelters such as mangrove roots, low predation). Recruitment problems may exist for some marine fisheries. Among the species that use coastal habitats as nurseries are sardinella, ethmaloses, pomadasys, groupers ... We can imagine the disastrous socio-economic consequences that would result from the collapse of these fisheries.

The weakening of expected upwellings and the reduction in the enrichment of the marine environment by continental inputs following the reduction of rainfall will have a negative impact on fisheries resources. The largest pelagic resources in West African countries are strongly linked to upwelling (Roy, 1991).

It has been shown that when upwellings are strong, primary production is strong and can feed large populations of phyto-planktophagous fish. But when upwellings are low, the residence time of the waters above the continental shelf increases, which improves the transfer of primary production to the zooplankton and therefore promotes filter feeders zooplankton (Sardinella, Trachurus) and predators (Decapтерus, Scomber) (Binet et al., 1998 10). Since climatic changes lead to a decrease in the intensity of upwellings, zooplankton filters should be favored.

Coastal pelagic resources are highly sensitive to changes in environmental conditions. The same applies to some offshore pelagic resources such as tuna. It is possible that the warming of waters due to climate change will change their period of abundance in the various countries of West Africa. In particular, tuna migratory species, infected with warm waters temperatures ($> 18^{\circ}\text{C}$ for skipjack tuna, $> 20\text{--}21^{\circ}\text{C}$ for juvenile yellowfin and bigeye tuna and $> 12\text{ to }14^{\circ}\text{C}$ for adults) could have a longer period of stay.

The migration of *Epinephelus Aenus* (thiof) could be affected by a decrease of the upwelling intensity due to climate change in Senegal, Mauritania, Gambia and other countries. Indeed, Cury and Roy (1988 11) observed a connection between the appearance of catches date "thiof" Kayar and Saint Louis and the indices of upwelling in Nouadhibou (north of the Mauritanian coast) and Yoff (Dakar, Senegal). The onset of the migration of thiofs to the south appears to be associated with the moment when upwelling intensity increases in Senegal and decreases in Mauritania. The weakening of upwellings in Senegal induced by climate change could have repercussions on the migratory cycle of this highly sought-after species. Fisheries resources and their sustainability are widely shared among countries and separate, unilateral actions in national spaces are doomed to failure.

Overall, National Climate Change Adaptation Programs (NCAPs) in countries remain unclear in their scientific and technical content, particularly in relation to coastal areas and fisheries sectors, which seem to be the most threatened. The projections made on the impacts of climate change on the different environments are based on superficial, sometimes erratic, analyzes that take little account of the negative consequences on the fisheries sector already in crisis. These programs bear also the weakness of their social and political bases, with the lack of consultation between various authorities and sectorial or territorial actors.

However, it is mainly the shortage of coherence between the strategies of different countries and the national individualization of programs in the coastal zones and fisheries, which is a major problem that the adaptation of fisheries policies to Climate Change in West Africa Using Scientific Knowledge and Endogenous Knowledge (APPECCAO), implemented by the REPAO, sought to influence. The objective is to propose scenarios for the evolution of fisheries facing climate change and to present adaptation strategies at local, national and regional level (SRFC and FCWC areas).

3. The workshop Objectives

3.1 General objective

The overall objective of the workshop is to share and validate the program proposal on the implementation of strategies for fisheries adaptation to climate change, taking into account the already existing scientific and endogenous knowledge.

3.2 Specific objectives

The specific objectives of the workshop are:

SO1: Share with stakeholders the context, objectives, actions and expected results of the implementation of the adaptation of fisheries policies and practices program in ATLAFCO area

SO2: Define roles and responsibilities of stakeholders in the implementation of the program

SO3: Adopt a mechanism for monitoring and evaluation in the preparation phase and implementation of the program

Participants in the workshop

Participants in the workshop are selected based on their expertise and experience in both climate change and fisheries and environment policies. In addition to the regional fisheries organizations and institutions as potential partners in implementing the program (ATLAFCO, SRFC, FCWC, COREP, REPAO), the representatives of the research networks, centers (CRODT, CIPA, INDP, RAFISMER, INRH, CNSHB, CERESCOR), African resource persons, and experts are invited.

Expected results and activities

At the end of this workshop, the program of implementation of the adaptation strategies of the fisheries to the climate change using the scientific and endogenous knowledge is shared and validated, according to the contributions of different participants.

The contextual analysis, the objectives of the program, the actions to be implemented, the expected results are shared and validated;

The modalities for implementing the program, the roles and responsibilities of each stakeholder are defined and adopted,

A monitoring / evaluation mechanism is adopted and validated.

The workshop will take place in several sessions, in plenary and in working groups.

Practical organization of the workshop

The workshop will be held in Tangier Morocco for a period of 2 days.

Practical information on the place, conditions of travel and accommodation will be provided by ATLAFCO

The 1st session is devoted to the official opening of the workshop;

The 2nd session on the presentation of the program followed by discussions;

The 3rd session will focus on the presentation of the implementation mechanism of the program with a diagram on the roles and responsibilities of different stakeholders. This session will be followed by the organization of working

groups to define the terms of reference for the various coordination and implementation bodies (steering committee, general coordination, scientific coordination, thematic implementation teams)

- **The 4th session** will be devoted to the validation of monitoring and evaluation mechanism including progress markers
 - **The 5th session** will focus on the financing of the program strategy before the final closing session.
-

¹ According to Interpol, IUU fishing is organized trafficking that would cost 23 billion dollars (17.7 billion euros) per year to the global economy (the source I the French Journal World 03.07.2013). Estimates made in West Africa by the CSRP show that IUU fishing costs US \$ 30 million in Senegal and roughly US \$ 28 million in Sierra Leone per year.

² Ndiaga DIOP, 2007: Climate change and marine fisheries in Senegal: the level of economic impacts and catches, social and environmental for 2020, 2030, 2040 and 2050. Master thesis.

³ TSYBAN A. et al., 1990- Coastal zones and oceans of the globe. In: Potential impacts of climate change. *IPCC*, 15 p.

⁴ ROY C., 1991.- Upwellings: the physical setting of West African coastal fisheries. In: West African fisheries variability, instability and change. *CURY P and ROY C.* Edit. : 38-66.

⁵ An index of the intensity of a coastal upwelling (IUC) is calculated from the equation for the Ekman transport in which the wind speed is replaced by its component parallel to the coast:

$$r.Cd.V^2$$

$$IUC = \frac{r.Cd.V^2}{\rho \cdot \sin \phi}$$

2. ρ = density of air; Cd = coefficient of roughness of the air-sea interface; V^2 = the square of the component of the wind parallel to the coast; ϕ = angular velocity of rotation of the earth; ϕ = latitude.

⁶ DIOP PS (1996) Study of the vulnerability of Senegal's fisheries system to climate change

⁷ NIANG-DIOP, I., INOKHO, M., DIAW, AT, DIOUF, PS, FAYE, S., GUEYE, K., GUISSSE, A., LY, I. MATTY, F., NDIAYE, SENE, A. (2000). Study of vulnerability of Senegalese coasts to climate change. NCCSAP / Ministry of Environment and Protection of Nature, Dakar, Unpublished report, 151 pp., 28 fig., 36 tab. 8 cards.

⁸ JILAN S., MILES E. et al., 1996. Oceans. In: Impacts, Adaptations and Mitigation of Climatic Change: Scientific-Technical Analyzes. WATSON RT, ZINYOWERA MC, MY RH Edit., Cambridge University Press: 267-289.

⁹ IPCC, 1996.- Climate change 1995: The science of climate change. *HOUGHTON JT meiro LG Filho, BA & CALLENDER Maskel K.* Edit. Cambridge: Cambridge University Press.

¹⁰ BINET D., SAMB B., SIDI MT, LEVENEZ JJ & SERVAIN J., 1998.- Sardine and other pelagic fisheries changes associated with Southern Canary Current. In: Global versus local changes in upwelling systems. *DURAND MH CURY P. MENDELSSOHN R. ROY C., A. Bakun & Pauly D.* Edit. : 211-233.

¹¹ CURY P. and ROY C., 1988.- Seasonal migration of thiof (*Epinephelus aenus*) in Senegal: Influence of Senegalese and Mauritanian upwellings. *Oceanol. Acta*, 11: 25-36.

ANNEX 2: LIST OF PARTICIPANTS

N°	Name	E-mail	Institutions / Country
1	Moussa MBENGUE	mbenguepeche@yahoo.fr	ADEPA / Sénégal
2	Bangaly KABA	bkaba3@gmail.com	CERESCOR/Guinée
3	Alain, Marte, Raymond JEUDI DE GRISSAC	jeudy2g@gmail.com	CGPM
4	Abdelouahed BENABBOU	benabboucomhafat@gmail.com	COMHAFAT
5	Hayat ASSARA	hayat.comhafat@gmail.com	COMHAFAT
6	Semlali Mohammed	semlali@comhafat.org	COMHAFAT
7	Haddad Mohamed	haddad.comhafat@gmail.com	COMHAFAT
8	Atsushi ishikawa	a615@ruby.ocn.ne.jp	COMHAFAT
9	Susana Maria BENHAKI	susanamb.97@hotmail.com	COMHAFAT
10	Abdelkrim Mrabti	akarim.mrabti@gmail.com	COMHAFAT
11	Amadou TALL	amadou.tall@gmail.com	Consultant/Côte d'Ivoire
12	Emile Essema	essemile@yahoo.fr	COREP / Gabon
13	Malal SANE	malalsane59@yahoo.com.br	CSRP / Sénégal
14	Babacar BA	babacar.ba@spscrp.org	CSRP / Sénégal
15	Mika DIOP	mika.diop@spscrp.org	CSRP / Sénégal
16	AICHANE Bouchta	aichane@mpm.gov.ma	DPM/ Maroc
17	Bensmail Laila	bensmail@mpm.gov.ma	DPM/ Maroc
18	Antonio José Medina Dos Santos Baptista	Antonio.Baptista@indp.gov.cv	INDP / Cabo Verde
19	Kifani Souad	souad.kifani@gmail.com	INRH
20	Said BENCHOUCHA	benchouchasaidinrh@gmail.com	INRH
21	JULES Romain NGUEGUIM	njules_roman@hotmail.com	IRAD/Cameroun
22	Mohamed TALEB MOHAMED	mtalebm@yahoo.fr	Mauritanie
23	Mame Betty Lette DIOUF	bettylette@yahoo.fr	REPAO / Sénégal
24	Mohammadou Moustapha KEBE	kebe_tapha@yahoo.fr	REPAO / Sénégal

ANNEX 3: AGENDA

11 SEPTEMBER

09:00 – 10:00	Opening Address by the Representative of Côte d'Ivoire, President of ATLAFCO Address by the Representative of Morocco, host country Introductory remarks by the Executive Secretary of ATLAFCO
10:00 – 10:30	Presentation of the workshop objectives, methodology and expected results - Dr. Moustapha KEBE (REPAO)
10:30 – 11:00	COFFEE BREAK
11:00 – 11:30	Presentation of the impacts of climate change on the fisheries sector in Africa and scenarios of changes in fisheries in the face of climate change - Mme Betty Lette Diouf Ndiaye, (REPAO)
11:30 – 12:00	Experiences of some countries regarding the resilience of Climate Change (Senegal-COMFIS / USAID, Gambia (GEF) and Ghana (GEF) - Dr Amadou TALL
12:00 – 12:30	Presentation of the Adaptation to Climate Change Program: Objectives, Activities, Expected Results, Implementation Mechanisms and Financing Strategy program - Dr. Moustapha KEBE (REPAO)
12:00 – 13 :00	Discussions
13 :00 – 14 :00	LUNCH BREAK
14 : 00 – 14 :30	Presentation of the implementation mechanism: the roles and responsibilities of institutions and allocation of working groups - Dr. Moustapha KEBE (REPAO)
14 : 30 – 15 :00	scientific works by the fisheries and oceanographic research station at Limbe in the Rio Del Rey (Cameroon) sedimentary basin in relation to the CCs. - Dr. Jules NGUEGUIM
15:00 – 16:00	Working groups
16 :00 – 16 :15	COFFEE BREAK
16:15 – 17 : 30	Continuation of working groups

SEPTEMBER 12

09 :30 – 10 :00	The Blue Belt Initiative for Sustainable Fisheries, the Resilience of the Oceans and Climate: Ms. Souad KIFANI,
10 :00 – 10 :30	Restitution of Working Groups on the Implementation Mechanism: Roles and Responsibilities of Partner Institutions - Dr Moustapha KEBE
10 :30 – 11 :00	COFFEE BREAK
11 : 00 - 11 :30	Presentation the monitoring and evaluation strategy and progress markers -Mme Betty Lette Diouf Ndiaye (REPAO)
11 :30 – 12 :00	General discussions -Moderator: Dr Amadou TALL
12 :00 – 12 :30	Presentation strategy of funding and planning of financial resources mobilization activities - Mr Jeudy ROMAIN
13 :00 – 13 :30	Workshop closing session
13	Continuation of working groups -Moderators
13 :30 – 15 :00	LUNCH BREAK and participants departures



CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE



Atelier de partage et de validation du Programme « Adaptation des Politiques et Pratiques de Pêche au Changement Climatique dans la Zone COMHAFAT »

Tanger, Maroc, 11 - 12 septembre 2017

Mécanismes de mise en œuvre : rôles et responsabilités des institutions

Par

Moustapha KÉBÉ, REPAO



CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

REPAO	Le REPAO participe à la mise en œuvre du Programme et au suivi en concertation avec la COMHAFAT. À ce titre, il est chargé, en rapport avec les OSRP et les États membres, de la définition des indicateurs pertinents et de l'élaboration d'un rapport annuel sur le développement du programme.
-------	---



CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

Parties prenantes	Niveau intervention et participation dans la mise en œuvre du programme
COMHAFAT	La COMHAFAT initie le Programme en concertation avec les OSRP et en assure la coordination générale de toutes les activités.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

ONGs ou Associations représentatives	- Représentant les professionnels sur toute la chaîne de valeurs; - Participation à la définition des contenus des activités et à la réalisation des études en accompagnant les consultants dans leurs recherches ; - Participation à la sensibilisation des acteurs et à la prise de décision.
--------------------------------------	---

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

RAFISMER et autres institutions de recherche	- Potentiel Comité scientifique du programme: fonctions classiques - Études et avis scientifiques (intervention dans le processus de mise en œuvre, suivi des études et recherches) - Accompagnement technique et scientifique des activités des Réseaux nationaux et des OSRP portant sur les questions de changements climatiques - Elles sont représentées au Comité de Coordination du Programme.
--	--

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

COMHAFAT, CSRP, CPCO, COREP	- Lien avec le politique - Participation à la définition des contenus des activités et des études - Appui au renforcement des capacités des États membres dans l'atténuation des impacts des CC (campagnes de plaidoyer, organisation des sessions de formation). - Promotion des échanges d'expériences et des rencontres avec les collectivités locales et les États dans le cadre du programme. - Mise en cohérence des actions et résultats du projet pouvant servir d'éléments pour la définition des politiques des pêches - Animation des espaces de concertation - Promotion des expériences réussies.
-----------------------------	--

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

Entités Nationales de coordination des 22 pays membres de la COMHAFAT	- Les États s'assurent de la coordination entre toutes les Administrations compétentes pour la pêche et l'exploitation durable du milieu marin, sous la forme la plus adaptée; - Ils appuient le dialogue politique et citoyen sur les politiques, la concertation au niveau local, national et sous régionale ; en vue d'influencer les politiques publiques nationales et sous régionales de pêche.
---	---

COOPERATION ET CONCERTATION INTERNATIONALES

Coopération	Toutes les initiatives de coopération et de coordination internationale, notamment pour la mise en place d'un appui technique et financier seraient un atout pour la mise en œuvre et la réussite du programme
-------------	--

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

RAFISMER	Le RAFISMER interviendra par le renforcement de la coopération scientifique et techniques et la mutualisation des moyens entre les institutions de recherche du réseau ; - Contribuera au renforcement des connaissances scientifiques sur les questions d'adaptation au changement climatique; - Facilitera la diffusion des résultats de recherche auprès des différents utilisateurs; - Facilitera l'utilisation des ressources offertes par les agences bilatérales et multilatérales de coopération scientifique et technique sans aucune exclusivité
----------	---

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

Institutions de Recherches membres/associées du RAFISMER (CERESCOR de Guinée Conakri, IMROP de Mauritanie, INDP du Cap Vert, SRHOL de Limbé – Cameroun, INRH du Maroc) etc	Ces institutions de recherche sur la pêche membres du RAFISMER seront membres à part entière du comité de coordination dudit projet. Ces institutions interviendront dans le processus de mise en œuvre ainsi que dans le suivi des études et recherches-actions. Elles accompagneront techniquement et scientifiquement toutes les activités des Réseaux nationaux et des OSRP portant sur les questions de changements climatiques.
--	--

Atelier de partage et de validation du Programme « Adaptation des Politiques et Pratiques de Pêche au Changement Climatique dans la Zone COMHAFAT »

Tanger, Maroc, 11 - 12 septembre 2017

Mécanismes de mise en œuvre : rôles et responsabilités des institutions

Par

Moustapha KÉBÉ, REPAO

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

Institutions	Niveau d'intervention	Analyse actorielle	Rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du Programme
COMHAFAT	✓ National ✓ Régional	La COMHAFAT intervient dans les 22 pays côtiers de l'Afrique de l'ouest, du Maroc à la Namibie.	✓ Chef de file de la mise en œuvre du Programme et de son suivi ✓ En partenariat avec le REPAO, la COMHAFAT assure la coordination générale de toutes les activités du Programme ✓ Liens avec le politique

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

REPAO	✓ Local ✓ National ✓ Régional	Le REPAO co-initiateur du programme mène des projets régionaux dans le secteur de la pêche en Afrique de l'ouest (en mobilisant un nombre important d'acteurs étatiques et non étatiques grâce à son ancrage social dans ces pays.	✓ Co-responsable de la coordination du Programme, de la structuration des acteurs, du renforcement de capacités ✓ Il assure la mise en œuvre du projet en est co-administrateur principal et donc co-responsable administratif et financier. ✓ Il facilite les dynamiques sociales en accompagnant les recherches actions ✓ Il participe au renforcement des capacités organisationnelles des organisations de base ✓ IIL facilite l'animation des espaces de concertation et accompagne leur fonctionnement ✓ Il appuie les initiatives locales et nationales en les liant avec les politiques publiques ✓ Il identifie et valorise les compétences, les expériences significatives et assure leur diffusion.
-------	---	--	--

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

ADEPA	✓ Local ✓ National ✓ Régional	✓ C'est une ONG africaine créée depuis 1992 et regroupe des OPPA, des ONG d'appui à la pêche et des personnes ressources. ✓ Elle couvre 16 pays de l'Afrique de l'ouest (zones CRSP et CPCO). ✓ Mission d'accompagnement et de renforcement des professionnels de la PA en vue d'une meilleure participation aux politiques et au développement du secteur. Elle est impliquée dans le renforcement de capacités techniques, organisationnelles, politiques et professionnelles, la recherche-action, la capitalisation, la production de documents et de supports techniques aux professionnels	✓ Représentation des acteurs ✓ Participation à la définition des contenus des activités et à la réalisation de la recherche-action en accompagnant les consultants dans leurs recherches ✓ Participation à l'organisation des séances de restitution et au bon déroulement des débats, pour une meilleure réponse aux besoins des acteurs et une meilleure appropriation des résultats Renforcement des capacités des professionnels de la pêche artisanale ✓ Participation la gestion du Programme y compris le suivi-évaluation
-------	---	--	--

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

CAOPA	✓ National ✓ Régional	Réseau régional d'OPPA	✓ Participation à la mobilisation ✓ Portage du plaidoyer
-------	--	------------------------	---



CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE



Adaptation des Politiques et Pratiques de Pêche au Changement Climatique dans la Zone COMHAFAT

Atelier de partage et de validation du Programme



Tanger (Maroc), 11-12 Septembre 2017



Introduction

Le processus d'Adaptation des Politiques de Pêche aux Changements Climatiques en Afrique de l'Ouest (APPECCAO), fait face à difficultés dont notamment l'absence de cohérence entre les stratégies nationales en matière de pêche et le cloisonnement des politiques d'aménagement des zones côtières. L'objectif recherché étant :

- de proposer des scénarios d'évolution de la pêche face aux changements climatiques et des stratégies d'adaptation tant au niveau local, national que régional et
- de définir des orientations stratégiques basées sur des connaissances scientifiques, des savoirs et des expériences acquises par les différents acteurs.

En vue de contribuer à cette démarche, la COMHAFAT et le REPAO, ont conjointement organisé un atelier de partage et de validation d'un projet de programme intitulé « **adaptation des politiques et pratiques de pêche au changement climatique dans la Zone COMHAFAT** » les 11 et 12 Septembre 2017 à Tanger (Maroc).

Une note de présentation conceptuelle de cet atelier se trouve en **annexe 1**

1. Objectifs de l'atelier

Objectif général

L'objectif général de l'atelier est de partager et de valider la proposition de programme portant sur la mise en œuvre des stratégies d'adaptation des politiques et des pratiques de pêche au changement climatique en tenant compte des outils scientifique et techniques ainsi que des expériences professionnelles acquises.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'atelier sont les suivants :

- Partager avec les parties prenantes le contexte, les objectifs, les actions et les résultats attendus dans la mise en œuvre du programme d'adaptation des politiques et pratiques de pêche dans la zone de la COMHAFAT ;
- Définir les rôles et responsabilités des parties prenantes dans la mise en œuvre du programme ;
- Adopter un mécanisme de suivi et évaluation dans la phase de préparation et de mise en œuvre dudit programme.

2. participants

Ont pris part à l'atelier les représentants des entités suivantes :

- La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP),
- La Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP),
- La Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM)

- L'Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale (ADEPA) ;
- Le Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer (RAFISMER) ;
- Le Département de la Pêche Maritime du Maroc (DPM)
- Le Centre de Recherche Scientifique de Conakry Rogbane CERESCOR (Guinée) ;
- L'Institut National de Recherches Océanographiques (Programme GOAMER), Mauritanie.
- L'Institut National de Développement de la Pêche (INDP) / Cabo Verde
- L'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD)/Cameroun
- La Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT)
- Le Réseau sur les Politiques de Pêche en Afrique de l'Ouest (REPAO) / Sénégal

La liste détaillée des participants avec leurs coordonnées figure en **annexe 2**

3. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été présidée par Monsieur Bouchta AICHANE, Directeur des Pêches Maritimes du Département de la pêche Maritime du Maroc et Monsieur Abdelouahed BENABBOU, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT.

Monsieur Bouchta AICHANE a, dans son allocution d'ouverture, mis l'accent sur l'importance du thème choisi ainsi que sur l'intérêt accordé par le Maroc à la durabilité de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre de la stratégie HALIEUTIS et les défis majeurs que les communautés côtières africaines sont appelées à relever face aux changements climatiques. Il a également souligné la nécessité de consentir des efforts collectivement afin d'assurer des stratégies d'adaptation et de résilience efficaces face et de contribuer au développement commun de tous les pays de la Région COMHAFAT. Il a enfin souhaité un agréable séjour au Maroc et un atelier fructueux à tous les participants.

A son tour, Monsieur Abdelouahed BENABBOU, s'est réjoui de la tenue de cet atelier réalisé en partenariat avec le REPAO et a souhaité la bienvenue aux participants au nom de Monsieur Kobenan Kouassi ADJOUMANI, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de la Côte d'Ivoire et Président en exercice de la COMHAFAT. Il a remercié les autorités marocaines pour leur appui habituel aux activités de la Conférence et pour la tenue de cet atelier. Il a également remercié les participants pour leur disponibilité et pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard du thème objet de cette rencontre tout en leur souhaitant un agréable séjour au Maroc et une fructueuse participation.

Il rappelle que cette réunion intervient dans le cadre des activités retenues au cours de la 9ème Session de la Conférence des Ministres de la COMHAFAT tenue en Septembre 2014 à Rabat et du plan d'action arrêté à cette occasion. Il a précisé en outre, que cette réunion est une occasion pour examiner les enjeux et

les défis que présentent les changements climatiques. Dans la même veine, des solutions seront explorées pour assurer la durabilité et la promotion des activités de pêche et d'aquaculture dans la région à travers le partage des connaissances et d'expériences à cet égard et de valider la proposition du programme prévu pour la mise en œuvre des stratégies d'adaptation de la pêche à ce défi.

4. Organisation de l'atelier

Mr BENABBOU, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT et Dr Tall Amadou ont assuré successivement la modération des travaux des différentes sessions.

Les travaux se sont déroulés en séance plénière et en groupes de travail suivis de discussions conformément au programme de l'atelier joint en **annexe 3**.

5. Présentations

- Après l'approbation par les participants de l'ordre des jours, **Dr. Moustapha KEBE** au nom du REPAO, a fait une présentation relative *aux objectifs de l'atelier, à la méthodologie et les résultats attendus*. Il a ainsi proposé :

- Pour les objectifs : Il s'agit de faire une proposition de programme, d'identifier les partenariats, de situer les rôles et responsabilités des intervenants et de présenter les mécanismes de suivi/évaluation ;
- Pour la méthodologie de travail : le programme sera présenté et sera suivi de discussions au sein des groupes de travail ;
- Pour les résultats attendus : il s'agit de l'analyse du contexte, des modalités de mise en place du programme et de la définition des indicateurs pour le suivi/évaluation.

- Dans sa présentation sur *les impacts du changement climatique sur le secteur de la pêche en Afrique et des scénarios d'évolutions de la pêche face aux changements climatiques*, **Mme Betty Lette Diouf Ndiaye** du REPAO, a fait le constat sur la détérioration des stocks , la baisse des rendements due aux changements climatiques qui se traduisent par des variations significatives des paramètres environnementaux affectant à la fois les activités de pêche et d'aquaculture ainsi que les retombées économiques et sociales attendues. Ces effets concernent entre autres l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation des températures à la surface des océans, les fluctuations des courants froids et la modification des upwellings, le changement dans la répartition, la croissance et la composition spécifiques des captures, la dégradation des habitats côtiers, l'érosion côtière et l'intrusion d'eaux salées.

Elle a ensuite abordé les scénarii d'évolution possibles de la pêche face aux changements climatiques.

Il s'agit de quatre scénarii dont deux extrêmes et deux intermédiaires :

- Pêche durable : une gestion durable et un environnement favorable (extrême)
- Pêche en déclin : une gestion inappropriée et un environnement défavorable (extrême)

- Pêche responsable cadre de gestion approprié et un environnement défavorable (intermédiaire)
- Pêche irresponsable cadre de gestion inapproprié et environnement favorable (intermédiaire)

En outre, elle a insisté sur l'appui de la recherche pour la mise en place de mesures adéquates d'adaptation aux changements climatiques et d'éviter les scénarii pessimistes.

• **Dr Amadou TALL**, dans sa présentation sur *les expériences de quelques pays concernant la résilience du Changement Climatique* (cas du Sénégal, Gambie et Ghana (FEM), a mis en exergue les points suivants :

- Au niveau global, les pays africains sont parmi les plus vulnérables aux impacts des changements climatiques en raison de la forte dépendance de ses populations à l'agriculture et à la pluie, des maladies, de la dette, de l'instabilité politique et des conflits qui réduisent les capacités adaptatives et accroissent la vulnérabilité des populations rurales.
- Selon des projections, les communautés côtières seront affectées par l'augmentation du niveau de la mer (≤ 1 mètres) dans ce siècle. Quelques pays font face déjà à des inondations et des érosions.
- En matière d'appui à la recherche des exemples concernant le Ghana, le Sénégal et la Gambie ont été évoqués.
- En Gambie, différents scénarios ont été évoqués pour évaluer la vulnérabilité de la zone côtière à l'élévation du niveau de la mer.
- En le Sénégal le Ministère de l'Environnement a réalisé une étude sectorielle et 2 investissements avec résultats (Radar pour météo, paratonnerre).
- Une stratégie nationale avec indicateurs de suivi établie par l'ADEPA (Afrique de l'Ouest) sur l'atténuation des effets du Changement Climatique (session de formation en gestion des ressources et cogestion).
- Un guide sur le Changement Climatique et l'aquaculture (femmes transformatrices) dans les pays de la CSRP.

Les messages clés rappelés à cet égard concernent :

- L'accord unanime des acteurs que les changements climatiques constituent une menace réelle pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture ;
- L'importance de la gestion des risques des Changements Climatiques et des mesures d'adaptation à adopter dans les pêches et l'aquaculture
- La nécessité et l'urgence d'élaborer des stratégies d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.
- Les impacts de l'élévation du niveau des mers ainsi que les actions d'adaptation restent limitées et les choix sont les suivants : s'adapter, s'exiler ou s'en accommoder

Suites à la présentation, les points ci-après ont été proposés :

- Développer les capacités au niveau institutionnel pour le problème principal des Changements Climatiques
- Renforcer la coordination entre les institutions - OG, ONG, universités & instituts de recherches
- Multiplier les activités spécifiques de recherches dans chaque domaine de risques et vulnérabilités
- Créer une capacité individuelle dans les Départements des pêches et chez les acteurs clés impliqués.

• La Présentation du programme **“Adaptation au Changement Climatique” : Objectifs, activités, résultats attendus, mécanismes de mise en œuvre et stratégie de financement** faite par Dr Moustapha KEBE (REPAO), a suscité des discussions autour des points suivants :

A l’instar des pays à façade maritime, ceux membres de la COMHAFAT doivent faire face de plus en plus aux effets et impacts du changement climatique dans les secteurs halieutiques considérés comme vitaux pour leurs économies et même la survie de leurs populations plus particulièrement côtières. Certes ces pays riverains de l’Océan Atlantique appartiennent à de grands écosystèmes marins, dont le courant des Canaries et le courant de Guinée connus par leurs productivités mais aussi la multiplicité de leurs zones sensibles et vulnérables avec une forte influence sur les secteurs des pêches. Il devient donc de plus en plus admis que les effets négatifs des changements climatiques connaissent une accélération pouvant être irréversibles par la destruction des habitats côtiers et marins (cas de fortes marées aux îles du Banc d’Arguin), la modification des conditions physico-chimiques du milieu marin (acidification des océans) et les perturbations des biotopes avec effondrement des stocks.

Dans ce contexte particulier par les effets globaux de changements climatiques avec des incidences négatives parfois assez fortes sur des secteurs locaux, les pays de la Zone COMHAFAT sont en partie à leur deuxième Plans Nationaux d’Adaptation aux Changements Climatiques (PANA), mais qui nécessitent plus de précisions dans leurs contenus scientifiques et techniques, notamment pour ce qui concerne les zones maritimes et les secteurs halieutiques à risques. Les analyses et projections à faire sur la partie maritime doivent intégrer les dimensions régionales et s’appuyer sur des nouveaux cadres de concertations et d’harmonisation des mesures d’atténuations surtout à travers les organisations d’intégrations sous régionale (OSRP).

Ainsi et pour améliorer l’identification et la mise en application de mesures d’atténuations et même de façon globale les pratiques d’adaptations aux changements climatiques dans le domaine maritime, il est nécessaire d’intégrer la dimension de coordination du suivi environnemental marin au niveau des organisations régionales tel que la COMHAFAT, CSRP, CPCO et COREP et d’améliorer leurs partenariats avec les institutions de recherches pour promouvoir des approches intégrées. Cela implique de s’appuyer sur les institutions existantes pour créer éventuellement des commissions (départements) de suivi du milieu marin et revitaliser les réseaux de recherches au niveau sous régional tel que le RAFISMER.

- **Après la présentation du mécanisme de mise en œuvre : rôles et responsabilités des institutions et répartition des groupes de travail** livrée par Dr Moustapha KEBE (REPAO), les participants se sont répartis en trois groupes de travail : Recherche scientifiques, Organisations Sous Régionales des Pêches et Organisations non gouvernementales pour analyser, chacun en ce qui le concerne, les propositions de la présentation.

Les résultats de ces groupes de travail tenant compte des observations émises en plénière sont présentés dans **l'annexe 4**.

L'examen du mécanisme de mise en œuvre : rôles et responsabilités des institutions partenaires a soulevé la question de gouvernance du programme au cours des discussions au sein des groupes de travail ainsi qu'au moment de la présentation des résultats de leurs travaux. C'est ainsi que les participants ont proposé la mise en place d'un comité restreint pour réfléchir sur les organes de gouvernance et le fonctionnement du programme.

Ce groupe se compose de :

- M. Babacar BA de la CSRP représentant les ORSP,
- M. Mohamed TALEB MOHAMED de l'institut de recherche de Mauritanie représentant les institutions de recherche et
- M. Moussa MBENGUE de l'ADEPA représentant les ONG,

Les résultats de ce groupe restreint seront examinés lors d'une réunion de restitution élargie aux états membres et institutions concernées, à organiser dès leur approbation par les participants.

- S'agissant de **l'initiative ceinture bleue pour une pêche durable, la résilience des océans et du climat**, présentée par Mme Souad KIFANI, la présentatrice a expliqué que la Ceinture Bleue était en cohérence avec la Croissance Bleue de la FAO, l'Objectif 14 des Nations Unies sur l'Environnement et l'Economie Circulaire. Aussi, ce type d'approche permet de proposer une stratégie d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques (CC) en utilisant des fonds verts du FEM.

Il est à noter que le focus sera mis sur les zones côtières qui concentrent la plupart des captures, avec des impacts CC. Ces zones sont sensibles aux phénomènes extrêmes.

Il a été proposé la mise en place de solutions concrètes, à savoir, les observations et alertes précoces, les pratiques de pêche durable et le développement de l'aquaculture durable. Ceci permettra d'atténuer les impacts des CC dans la sécurité alimentaire des communautés vivant de la pêche qui connaît une baisse dans les captures (60 % des stocks sont surexploités, le réchauffement des eaux de 3° depuis les années 50, le mouvement de la ressource, la perturbation des upwellings ...etc.).

- Par la même occasion, **des travaux scientifiques de la station de recherches halieutiques et océanographiques de Limbe dans le bassin sédimentaire de Rio Del Rey (Cameroun) en relation avec les CC** ont été

présentés par Dr. Jules NGUEGUIM. Il a été indiqué qu'il est important de faire l'état des lieux des résultats de la recherche, des problèmes en relation avec les changements climatiques, des ressources humaines disponibles et leur qualification et des infrastructures/équipement dans les différents pays. Ceci permet de se projeter et de pouvoir à terme, efficacement et objectivement, évaluer les progrès.

Etant donné que les pays ne sont pas au même niveau de compétence et d'équipement, il va falloir doter certaines structures d'équipement pas très onéreux et d'organiser des campagnes océanographiques conjointes pour permettre à tous les pays de collecter les données fiables et de se former. Ensuite, il sera possible de définir clairement un cadre de gouvernance qui tient et une approche de suivi/évaluation. A ce titre, il a noté qu'il ne semble pas logique de définir une approche d'évaluation avant même d'avoir défini les axes et activités.

- Lors de la présentation de **la stratégie de suivi, d'évaluation et des marqueurs de progrès**, Mme Betty Lette DIOUF NDIAYE (REPAO) a indiqué que pour améliorer l'accès à des informations pertinentes sur le changement climatique pour les acteurs de la pêche, les connaissances scientifiques et savoirs endogènes sur les changements climatiques et la pêche doivent être capitalisés et partagés aux niveaux local, national et sous régional et qu'un atelier régional de lancement du projet soit organisé avec :

- Identification et choix des sites de recherche spécifiques au niveau des OSRP,
- Constitution des équipes de recherche dans chaque pays
- Réalisation d'une synthèse des études antérieures et en cours sur l'impact des changements climatiques dans le secteur de la pêche dans chaque pays de la COMHAFAT et au niveau de chaque OSRP
- Recherche sur les pratiques et les politiques de pêches en rapport avec les changements climatiques au niveau de chaque pays de la COMHAFAT et une synthèse au niveau de chaque OSRP
- Analyser des savoirs endogènes sur les changements climatiques au niveau de chaque pays de la COMHAFAT, et
- Réalisation des supports de communication sur les impacts des changements climatiques sur la pêche au niveau de chaque pays et au niveau de chaque OSRP.

Une modélisation dynamique multi variée des pêcheries des pays de la COMHAFAT devant être réalisée et testée pour étudier les interrelations entre les facteurs biologiques, socioéconomiques et environnementaux retenus dans le modèle et pour Conceptualiser sur les plans mathématique et informatique les facteurs qualitatifs d'ordre politique, institutionnel, économique et anthropique dans le modèle.

- A l'aide d'une brève présentation sur **les Possibilités de financement : le Fonds pour l'Environnement Mondial** (FEM, GEF en anglais), M. Jeudy ROMAIN a indiqué que ce Fonds réunit 176 pays membres au sein d'un mécanisme financier international dont l'objectif est de s'attaquer aux problèmes environnementaux à l'échelle mondiale tout en encourageant un

développement durable au niveau national. Le FEM apporte son soutien à des projets dans les pays en développement dans les domaines de la biodiversité, du changement de climat, des eaux internationales, de la dégradation des sols, de la couche d'ozone et des polluants organiques persistants. Les agences d'exécution des projets du FEM, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la Banque Mondiale et d'autres organisations internationales se partagent le crédit des réalisations du FEM qui sont visibles sur le terrain.

Le système transparent d'allocation des ressources (STAR) est le mécanisme par lequel le Secrétariat du FEM alloue des ressources à titre indicatif aux pays pouvant prétendre à un financement durant la période couverte par une reconstitution des ressources du FEM.

Pour les pays bénéficiaires, les principaux avantages du STAR sont la prévisibilité des financements et la souplesse de la programmation. Ces caractéristiques permettront d'améliorer la planification et de promouvoir l'adhésion active des pays aux projets et programmes du FEM. Le STAR peut de surcroît encourager ces pays à tirer le meilleur parti de leurs investissements, ce qui leur donnera accès à une allocation d'un montant plus élevé durant le cycle de refinancement suivant.

Durant FEM-5, le STAR couvrira les trois domaines d'intervention suivants : diversité biologique, changements climatiques et dégradation des sols. D'autres domaines d'intervention et programmes sont possibles dont celui concernant les polluants persistants.

L'ensemble des présentations sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.comhafat.org/fr/actualites.php?id=56>

Enfin, trois principales recommandations ont été formulées pour la mise en œuvre d'actions prioritaires face aux changements climatiques :

- Etude des migrations des stocks partagés ou d'intérêt commun (des petits pélagiques et des espèces à courte durée de vie (crevettes, poulpe) et leurs liens avec les changements climatiques ;
- Etude de l'impact des changements climatiques sur les migrations des pêcheurs artisans et proposition de mesures d'atténuation ;
- Mise en place de mesures de gestion pour atténuer les impacts des CC sur les ressources halieutiques partagées ou d'intérêt commun par l'élaboration de Plans d'Aménagement par Pêcherie (PAP) et la mise en place d'une stratégie de lutte contre la pêche INN.

A l'issue des travaux de l'atelier, les participants ont convenu de la mise en place d'un comité restreint pour réfléchir sur les organes de gouvernance (rôle et responsabilités de chaque institution) et sur le fonctionnement du programme.

Ce groupe qui finalisera le travail en deux semaines est composé de :

- M. Babacar BA de la CSRP représentant les ORSP,
- M. Mohamed TALEB MOHAMED de l'institut de recherche de Mauritanie représentant les institutions de recherche et
- M. Moussa MBENGUE de l'ADEPA représentant les ONG.

Les recommandations de l'atelier qui seront enrichies par le travail dudit comité pourront être incluses dans le rapport de l'atelier après son adoption.

8. Clôture de l'atelier

M. Abdelouahed BENABBOU, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT a tenu à remercier tous les participants pour leurs disponibilité et contribution à cette rencontre et pour avoir répondu à l'invitation qui leur a été adressée par la COMHAFAT.

Il a ensuite levé la séance et annoncé la clôture de l'atelier à 13H30.

ANNEXE 1 : NOTE CONCEPTUELLE



CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ETATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE



Adaptation des Politiques et Pratiques de Pêche au Changement Climatique dans la Zone COMHAFAT

Atelier de partage et de validation du Programme



Tanger (Maroc), 11-12 Septembre 2017

Introduction

Le processus d'Adaptation des Politiques de Pêche aux Changements Climatiques en Afrique de l'Ouest (APPECCAO), entamé par le Réseau sur les Politiques de la Pêche en Afrique de l'Ouest (REPAO), rencontre des handicaps majeurs notamment l'absence de cohérence entre les stratégies nationales en matière de pêche et le cloisonnement des politiques d'aménagement des zones côtières. L'objectif recherché étant de proposer des scénarios d'évolution de la pêche face aux changements climatiques et des stratégies d'adaptation tant au niveau local, national que régional et de définir par la même occasion des orientations stratégiques basées sur des connaissances scientifiques, des savoirs et des expériences acquises par les différents acteurs.

Aussi et en vue de contribuer à cette démarche par la discussion et la proposition d'un programme portant sur la mise en œuvre des stratégies d'adaptation de la pêche aux changements climatiques, la COMHAFAT, en collaboration avec le REPAO, organise un Atelier de partage et de validation du Programme sur l'adaptation des politiques et pratiques de pêche au changement climatique dans la Zone COMHAFAT, les 11 et 12 Septembre 2017 à Tanger (Maroc).

1 Contexte/Justification

Plus de 38 millions de personnes travaillent dans les secteurs halieutiques dans le monde, alors que plus d'un milliard de personnes dépendent du poisson comme leur première source de protéine animale. Malgré cette importance économique et sociale, les secteurs halieutiques vivent une crise sans précédent dans le monde caractérisée par la raréfaction des ressources. Selon la FAO près de 70 % des stocks halieutiques mondiaux sont aujourd'hui pleinement exploités à surexploités. Alors qu'au même moment, les échanges mondiaux de produits halieutiques sont caractérisés par une croissance globale de la demande et un resserrement de l'offre dû essentiellement à une baisse des stocks halieutiques, avec conséquence directe une augmentation soutenue des prix des produits halieutiques dans les échanges internationaux. Le commerce international de produits halieutiques revêt une importance particulière notamment pour les pays en voie de développement. En effet, ces derniers représentent 50 % des exportations mondiales alors que les pays développés représentent 80 % des importations mondiales (l'UE est le plus gros importateur suivi du Japon et des Etats Unis). Les négociations sur la libéralisation du commerce mondial sous l'égide de l'OMC auront des conséquences sur l'accès aux ressources halieutiques et aux marchés.

Environ 10 millions de personnes travaillent dans le secteur des pêches en Afrique, dont 7 millions en Afrique de l'Ouest et du Centre. En Afrique, les exportations et l'accès direct aux ressources halieutiques, notamment par le biais des accords de pêche comme les Accords de Partenariat de Pêche (APP) de l'UE constituent les deux principaux modes d'approvisionnement des marchés internationaux. A ces deux modes légaux, il faut ajouter la pêche Illégale, Non réglementée et Non déclarée (INN), communément appelée pêche pirate, qui est très présente dans les eaux des pays du Sud et qui est difficilement quantifiable¹. La pêche procure un grand nombre d'avantages, elle alimente notamment la

croissance économique, procure un moyen d'existence durable à une grande partie de la population et offre pour la majorité une des sources principales de protéines alimentaires. Le secteur des pêches y compris l'aquaculture constitue à n'en pas douter une des composantes principales du développement futur des pays côtiers d'Afrique membres de la COMHAFAT.

Pourtant, ce secteur est menacé depuis des années par une exploitation à outrance des ressources halieutiques. Celle-ci a eu des conséquences sur l'état des stocks mais aussi sur l'économie des pêches. Les scientifiques s'accordent à dire que l'effort de pêche est beaucoup trop important et que la pêche en Afrique est menacée. A cet égard, les orientations politiques sectorielles et leur mise en œuvre constituent un des éléments clé pour le devenir des pêcheries et de l'aquaculture, si bien entendu, celles-ci sont déterminantes pour déterminer les priorités en termes d'accès aux ressources et aux marchés. En effet, Dans les Etats côtiers membres de la COMHAFAT, les ressources halieutiques sont une composante essentielle de l'économie des pays. Les secteurs halieutiques représentent entre 10-30% des recettes budgétaires des États de plusieurs pays. Entre 2000 et 2010 les contreparties financières des accords d'accès à la pêche avec l'UE ont contribué à plus de 30% des recettes budgétaires de la Guinée Bissau et de la Mauritanie (REPAO 2010). Les gouvernements des pays de l'Afrique, dans la plupart des cas, justifient les accords de pêche par l'importance des contreparties financières reçues. Mais, au même moment, il est connu qu'une meilleure gestion de la pêche dans ces pays pourrait conduire les États à obtenir des retombées financières plus importantes que les contreparties financières. Les facteurs de la surexploitation des ressources halieutiques sont des politiques de gestion des pêches inadéquates, incohérentes ou non durables, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée et l'existence de surcapacités de pêche par rapport à l'état de la ressource.

La compétition pour accéder aux ressources halieutiques est aujourd'hui de plus en plus rude entre les différentes formes de pêcheries (pêche étrangère/pêche nationale, pêche industrielle/ pêche artisanale, pêche autorisée/pêche illégale) pour satisfaire des marchés de plus en plus demandeurs.

En plus de ces menaces, les pays membres de la COMHAFAT, doivent faire face aux effets et impacts du changement climatique dans les secteurs halieutiques. En effet, le changement climatique risque d'aggraver la crise que connaissent déjà les secteurs halieutiques en Afrique et d'annihiler les efforts faits pour renforcer une gestion durable de ces ressources si des actions d'adaptation et d'atténuation ne sont pas mises en œuvre par les pays africains.

C'est pourquoi, la COMHAFAT en partenariat avec le REPAO a lancé cette initiative au lendemain de la COP de la 22 tenue à Marrakech (Maroc) au mois de novembre 2001⁶, pour mettre en place ce programme en vue de coordonner et d'assister les 22 pays membres, les Organisations Régionales de Pêche et les réseaux des centres de recherche pour la mise en œuvre effective d'un **programme d'adaptation des politiques et pratiques de pêche au changement climatique** en Afrique à l'aide des savoirs scientifiques et endogènes établis. Ce programme intègre les risques et vulnérabilités climatiques dans les pays de la COMHAFAT afin de définir les meilleures

stratégies d'adaptation possibles à mettre en œuvre, en tenant compte de leur faisabilité économique et financière et de leur viabilité environnementale et institutionnelle.

2 Risques et vulnérabilités climatiques dans les pays riverains de l'Océan Atlantique du Sud-Est

Les pays africains riverains de l'Océan Atlantique appartiennent à de grands écosystèmes marins, dont le courant des Canaries et le courant de Guinée. La vulnérabilité globale de la zone est la résultante de la combinaison des vulnérabilités des zones côtières, économiques, sociales et de la sensibilité environnementale. C'est une des zones les plus vulnérables avec une forte influence sur la pêche. Au cours du XXème siècle, le niveau marin a augmenté de 1,7 mm par an et la tendance indique une accélération avec des projections qui prévoient une montée de 30 à 50 cm entre 1990 et 2100 (GIEC). Au cours de cette même période, on a aussi constaté que la température moyenne du globe a augmenté de 0,74°C et la hausse s'est accélérée à partir de 1976 atteignant 0,18°C par décennie (GIEC). La température des eaux tropicales a augmenté de 1,2°C au cours du XXème siècle contre 0,5°C pour les océans (GIEC). La géomorphologie des côtes et la topographie sous-marine, leur orientation ainsi que leur environnement constituent des facteurs clés d'exposition aux risques (GIEC).

Le changement climatique a donc des impacts négatifs tels que la fragmentation ou la destruction des habitats côtiers et marins, la modification des conditions physico-chimiques des biotopes, l'effondrement des stocks et la disparition des ressources halieutiques ainsi que l'accélération de la pollution marine (REPAO 2011).

L'Afrique Occidentale a connu une forte diminution des précipitations depuis les années 50 (30% environ) entraînant un processus historique d'aridification dans la zone et de réduction des plaines d'inondation, facteur important pour le renouvellement et la production des pêcheries continentales d'eau douces (source). Cependant, le GIEC prévoit une hausse globale de la pluviométrie entraînant de forts ruissellements et érosions hydriques.

Selon une étude prospective faite par le Club du Sahel de l'Afrique de l'Afrique de l'Ouest (CSAO), à l'horizon 2020, deux ouest-africains sur trois vivront dans les zones côtières. Les zones côtières en Afrique qui déjà sont de fortes agglomérations avec une concentration d'activités et d'infrastructures économiques seront plus vulnérables aux inondations et à l'érosion côtière. Il en va de même pour les infrastructures professionnelles liées au secteur de la pêche. Les mangroves, deltas et estuaires subissent et vont continuer à subir les impacts directs de la montée des océans entraînant l'augmentation de la salinité dans les estuaires et les nappes phréatiques côtières et de lourdes conséquences sur les secteurs halieutiques maritimes, sur les communautés de pêche et sur toutes les populations qui dépendent des produits halieutiques.

Les différents scénarios envisageables prévoient un réchauffement global de la basse atmosphère allant de 3 à 4° C d'ici 2080 (Nd. Diop 2007ⁱⁱ). Il est à prévoir que le réchauffement qui en résultera pour les températures de surface de la mer aura certainement un impact sur la productivité de la mer et plus particulièrement sur les upwellings, des remontées d'eaux froides riches en éléments nutritifs, qui favorisent cette productivité. Les prévisions actuelles sur les variations éventuelles de la productivité de l'océan sont essentiellement fondées sur les résultats des modèles climatiques globaux (MCG) et ceux des reconstitutions paléoclimatiques (Tsyban et coll., 1990ⁱⁱⁱ, Nd. Diop 2007).

Le moteur de l'upwelling dans les pays du CCLME est le vent, notamment les alizés soufflant dans une direction parallèle à la côte (Roy, 1991^{iv}). Globalement, plus les alizés sont forts, plus le phénomène d'upwelling est intense^v. Il est probable qu'on assiste dans les pays de cette écorégion, du fait des effets des changements climatiques, à une diminution de l'intensité des upwellings (Diouf ; 1996^{vi}).

Par ailleurs, l'élévation du niveau de la mer prévue entraînera une submersion des terres basses (Niang-Diop et al., 2000^{vii}). Ceci provoquera probablement, par la mobilisation d'éléments d'origine terrestre, une augmentation passagère des concentrations d'azotes et de phosphore, plus particulièrement aux abords de la côte. Il est à prévoir également la libération dans le milieu marin de pesticides et de substances toxiques actuellement enfouies dans les sols.

Les études d'impacts des changements climatiques prédisent une intensification et une augmentation de la fréquence des tempêtes (Jilan et coll., 1996^{viii}). Ceci aura des conséquences très négatives pour des zones très vulnérables comme les îles situées au niveau des estuaires et abritant des sociétés de pêcheurs très ancrées dans le milieu, ainsi que sur les aires marines protégées.

Les ressources halieutiques marines seront affectées par les modifications induites par les changements climatiques (rapport IPCC ; 201^{ix}) sur plusieurs variables de l'environnement :

- la perte potentielle d'habitats côtiers importants pour l'éco-biologie des espèces ;
- l'élévation de la température ;
- la réduction de la productivité (upwelling, enrichissement trophique par les fleuves) ;
- les changements de la circulation des courants...

Plusieurs espèces, parmi lesquelles certaines sont activement exploitées par les pêcheries africaines, ont un cycle de vie fortement dépendant d'habitats côtiers (estuaires, zones marines côtières de faible profondeur). Elles utilisent ces milieux comme des nourriceries. Or, l'élévation du niveau de la mer va modifier les caractéristiques qui permettent à ces environnements d'assurer la fonction écologique de nourricerie (eaux calmes, richesse trophique élevée, présence d'abris comme les racines de mangroves, faible prédation). Il est possible que des problèmes de recrutement se posent pour certaines pêcheries

marines. Parmi les espèces qui utilisent les habitats côtiers comme nourricerie on peut citer les sardinelles, les éthmaloses, les pomadasys, les mérours... On imagine les conséquences socio-économiques désastreuses qu'entraînerait l'effondrement de ces pêcheries.

L'affaiblissement des upwellings prévu et la diminution de l'enrichissement du milieu marin par les apports continentaux suite à la réduction de la pluviométrie, auront un impact négatif sur les ressources halieutiques. Les ressources pélagiques les plus importantes de pays de l'Afrique de l'Ouest sont fortement liées aux upwellings (Roy, 1991).

Il a été montré que quand les upwellings sont forts, la production primaire est forte et permet d'alimenter de grandes populations de poissons phytoplanctophages. En revanche, quand les upwellings sont faibles, le temps de résidence des eaux au-dessus du plateau continental augmente, ce qui améliore le transfert de la production primaire vers le zooplancton et favorise donc les filtreurs de zooplancton (*Sardinella*, *Trachurus*) et les prédateurs (*Decapterus*, *Scomber*) (Binet *et al.*, 1998^x). Les changements climatiques entraînant une diminution de l'intensité des upwellings, il faut prévoir que les filtreurs de zooplancton soient favorisés.

Les ressources pélagiques côtières sont très sensibles aux variations des conditions du milieu. Il en est de même pour certaines ressources pélagiques hauturières comme les thons. Il est possible que le réchauffement des eaux dues aux changements climatiques modifie leur période d'abondance dans les différents pays d'Afrique de l'Ouest. En particulier, les thons espèces migratrices, inféodées aux eaux chaudes (températures > 18° C pour le listao, > 20-21°C pour les juvéniles d'albacore et de patudo et > 12 à 14° C pour les adultes) pourraient voir leur période de séjour s'allonger.

La migration de *Epinephelus aenus* (le thiof), pourrait être affectée par la diminution de l'intensité des upwellings due aux changements climatiques au Sénégal, en Mauritanie, en Gambie et dans les autres pays. En effet, Cury et Roy (1988)^{xi} ont observé une liaison entre la date d'apparition des captures de « thiof » à Kayar et Saint-Louis et les indices d'upwellings à Nouadhibou (nord de la côte mauritanienne) et Yoff (Dakar, Sénégal). Le déclenchement de la migration des « thiofs » vers le sud apparaît associé au moment où l'intensité de l'upwelling s'accroît au Sénégal et diminue en Mauritanie. L'affaiblissement des upwellings au Sénégal induit par les changements climatiques pourrait avoir des répercussions sur le cycle migratoire de cette espèce fortement recherchée. Les ressources halieutiques et leur durabilité sont des éléments largement partagés entre les pays et des actions cloisonnées dans les espaces nationaux sont condamnées à l'échec.

Dans l'ensemble, les Programmes Nationaux d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) dans les pays restent peu précis dans leurs contenus scientifiques et techniques, notamment pour ce qui concerne les zones côtières et les secteurs halieutiques qui semblent pourtant les plus menacés. Les projections faites sur les impacts des changements climatiques sur les différents

milieux s'appuient sur des analyses superficielles, parfois erratiques et qui prennent peu en charge les conséquences néfastes sur le secteur de la pêche déjà en crise. Mais ces programmes brillent également par la faiblesse de leurs bases sociales et politiques, n'ayant pas fait l'objet d'une concertation entre les différentes autorités et avec les différents acteurs sectoriels et des territoires.

Mais c'est surtout l'absence du souci de cohérence entre les stratégies des différents pays et le cloisonnement national des différents programmes pour ce qui concerne les zones côtières et la pêche, qui constituent un problème majeur que l'Adaptation des politiques de pêche aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest à l'aide de connaissances scientifiques et de savoirs endogènes (APPECCAO) mis en œuvre par le REPAO, a cherché à infléchir en proposant des scénarios d'évolution de la pêche face au changement climatique et des stratégies d'adaptation tant au niveau local, national que régional (espaces CSRP et CPCO).

Cet atelier va donc servir à partager et à valider la proposition de programme formulée à la suite d'APPECCAO pour la mise en œuvre des stratégies d'adaptation de la pêche dans la zone de la COMHAFAT.

3 Objectifs de l'atelier

3.1 Objectif général

L'objectif général de l'atelier est de partager et de valider la proposition de programme portant sur la mise en œuvre des stratégies d'adaptation de la pêche au changement climatique en tenant compte des savoirs scientifiques et endogènes déjà établis.

3.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'atelier sont les suivants :

OS1 : Partager avec les parties prenantes le contexte, les objectifs les actions et résultats attendus dans la mise en œuvre du programme d'adaptation des politiques et pratiques de pêche dans la zone de la COMHAFAT

OS2 : Définir les rôles et responsabilités des parties prenantes dans la mise en œuvre du programme

OS3 : Adopter un mécanisme de suivi et évaluation dans la phase de préparation et de mise en œuvre dudit programme

4 Les participants à l'atelier

Les participants de l'atelier sont choisis en fonction de leur expertise et expérience à la fois dans les domaines du changement climatique et des politiques de pêche et d'environnement. En plus des organisations et institutions régionales de pêche partenaires potentiels dans la mise en œuvre du programme (COMHAFAT, CSRP, CPCO, COREP, REPAO), seront invités : les représentants des réseaux et centres de recherches (CRODT, CIPA, INDP, RAFISMER, INRH, CNSHB, CERESCOR) et des personnes ressources et experts africains.

5 Les résultats attendus et les activités

A l'issue de cet atelier, le programme de mise en œuvre des stratégies d'adaptation de la pêche au changement climatique à l'aide des savoirs scientifiques et endogènes est partagé et validé, sous réserve des contributions des différents participants.

- L'analyse du contexte, les objectifs du programme, les actions à mettre en œuvre, les résultats attendus sont partagés et validés ;
- Les modalités de mise en œuvre du programme, les rôles et responsabilités de chaque partie prenante sont définis et adoptés,
- Un mécanisme de suivi/évaluation est adopté et validé.

L'atelier se déroulera en plusieurs sessions, en plénière et en groupes de travail.

- **La 1ère session** est consacrée à l'ouverture officielle de l'atelier ;
- **La 2ème session** porte sur la présentation du programme suivie des discussions ;
- **La 3ème session** va porter sur la présentation du mécanisme de mise en œuvre du programme avec un schéma sur les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes. Cette session sera suivie par l'organisation de groupes de travail pour définir les termes de référence des différentes instances de coordination et de mise en œuvre (comité de pilotage, coordination générale, coordination scientifique, équipes thématiques de mise en œuvre).
- **La 4ème session** sera consacrée à la validation du mécanisme de suivi et d'évaluation incluant les marqueurs de progrès.
- **La 5ème session** va porter sur la stratégie de financement dudit programme avant la dernière session de clôture.

6 Organisation pratique de l'atelier

L'atelier se déroulera à Tanger Maroc pour une durée de 2 jours.

Les informations pratiques sur le lieu, les conditions de voyage et de séjour seront fournies par la COMHAFAT

ⁱ Selon Interpol, la pêche INN est un trafic organisé qui coûterait 23 milliards de dollars (17,7 milliards d'euros) par an à l'économie mondiale (source le Journal français le Monde du 07/03/2013). Les estimations faites en Afrique de l'Ouest par la CSRP montrent que la Pêche INN coûterait 30 millions USD au Sénégal et sensiblement 28 millions USD à la Sierra Leone par an.

ⁱⁱ Ndiaga DIOP, 2007 : Changements climatiques et pêche maritime au Sénégal : niveau des captures et incidences économiques, sociales et environnementales aux horizons 2020, 2030, 2040, et 2050. Mémoire de DEA.

ⁱⁱⁱ TSYBAN A. et Coll., 1990.- Zones côtières et océans du globe. In : Incidences potentielles du changement climatique. *GIEC*, 15 p.

^{iv} ROY C., 1991.- Les upwellings : le cadre physique des pêcheries côtières ouest-africaines. In : Pêcheries ouest-africaines variabilité, instabilité et changement. *CURY P et ROY C.* Edit. : 38-66.

^v Un indice de l'Intensité d'un Upwelling côtier (IUC) est calculé à partir de l'équation donnant le transport d'Ekman dans laquelle, la vitesse du vent est remplacée par sa composante parallèle à la côte :

$$IUC = \frac{r.Cd.V^2}{2.\Omega.\sin(\phi)}$$

r = densité de l'air ; Cd = coefficient de rugosité de l'interface air-mer ; V² = carré de la composante du vent parallèle à la côte ; Ω = vitesse angulaire de rotation de la terre ; φ = latitude.

^{vi} DIOP P.S. (1996) Etude de la vulnérabilité du système pêche du Sénégal aux changements climatiques

^{vii} NIANG-DIOP, I., DANSOKHO, M., DIAW, A.T., DIOUF, P.S., FAYE, S., GUEYE, K., GUISSSE, A., LY, I., MATTY, F., NDIAYE, P., SENE, A. (2000). Etude de vulnérabilité des côtes sénégalaises aux changements climatiques. NCCSAP/Ministère Environnement et Protection de la Nature, Dakar, Rapport non publié, 151 pp., 28 fig., 36 tab. 8 cartes.

^{viii} JILAN S., MILES E. et coll., 1996.- Oceans. In : Impacts, Adaptations and mitigation of climatic change : Scientific-Technical Analyses. WATSON R.T., ZINYOWERA M. C., MON R. H. Edit., Cambridge University Press : 267-289.

^{ix} IPCC, 1996.- Climate change 1995 : The science of climate change. *HOUGHTON J.T., MEIRO FILHO L. G., CALLENDER B. A. & MASKEL K.* Edit., Cambridge, Cambridge University Press.

^x BINET D., SAMB B., SIDI M. T., LEVENEZ J-J & SERVAIN J., 1998.- Sardine and other pelagic fisheries changes associated with multi-year trade wind increases in Southern Canary Current. In : Global versus local changes in upwelling systems. *DURAND M. H., CURY P., MENDELSSOHN R., ROY C., BAKUN A. & PAULY D.* Edit. : 211-233.

^{xi} CURY P. et ROY C., 1988.- Migration saisonnière du thiof (*Epinephelus aenus*) au Sénégal : Influence des upwellings sénégalais et mauritanien. *Oceanol. Acta*, 11 : 25-36.

ANNEX 2: LIST DES PARTICIPANTS

N°	Nom et Prénom	E-mail	Institutions / Pays
1	Moussa MBENGUE	mbenguepeche@yahoo.fr	ADEPA / Sénégal
2	Bangaly KABA	bkaba3@gmail.com	CERESCOR/Guinée
3	Alain, Marte, Raymond JEUDI DE GRISSAC	jeudy2g@gmail.com	CGPM
4	Abdelouahed BENABBOU	benabboucomhafat@gmail.com	COMHAFAT
5	Hayat ASSARA	hayat.comhafat@gmail.com	COMHAFAT
6	Semlali Mohammed	semlali@comhafat.org	COMHAFAT
7	Haddad Mohamed	haddad.comhafat@gmail.com	COMHAFAT
8	Atsushi ishikawa	a615@ruby.ocn.ne.jp	COMHAFAT
9	Susana Maria BENHAKI	susanamb.97@hotmail.com	COMHAFAT
10	Abdelkrim Mrabti	akarim.mrabti@gmail.com	COMHAFAT
11	Amadou TALL	amadou.tall@gmail.com	Consultant/Côte d'Ivoire
12	Emile Essema	essemile@yahoo.fr	COREP / Gabon
13	Malal SANE	malalsane59@yahoo.com.br	CSRP / Sénégal
14	Babacar BA	babacar.ba@spscrp.org	CSRP / Sénégal
15	Mika DIOP	mika.diop@spscrp.org	CSRP / Sénégal
16	AICHANE Bouchta	aichane@mpm.gov.ma	DPM/ Maroc
17	Bensmail Laila	bensmail@mpm.gov.ma	DPM/ Maroc
18	Antonio José Medina Dos Santos Baptista	Antonio.Baptista@indp.gov.cv	INDP / Cabo Verde
19	Kifani Souad	souad.kifani@gmail.com	INRH
20	Said BENCHOUCHA	benchouchasaidinrh@gmail.com	INRH
21	JULES Romain NGUEGUIM	njules_roman@hotmail.com	IRAD/Cameroun
22	Mohamed TALEB MOHAMED	mtalebm@yahoo.fr	Mauritanie
23	Mame Betty Lette DIOUF	bettylette@yahoo.fr	REPAO / Sénégal
24	Mohammadou Moustapha KEBE	kebe_tapha@yahoo.fr	REPAO / Sénégal

ANNEXE 3 : AGENDA

11 SEPTEMBRE

09H 00 - 10H 00	Ouverture – Allocution du Représentant de la Côte d’Ivoire, Président de la COMHAFAT – Allocution du Représentant du Maroc, pays hôte – Allocution introductive du SE de la COMHAFAT
10H 00 - 10H 30	Présentation des objectifs de l’atelier, de la méthodologie et des résultats attendus Dr. Moustapha KEBE (REPAO)
10H 30 - 11H 00	PAUSE CAFE
11H 00 - 11H 30	Présentation des impacts du changement climatique sur le secteur de la pêche en Afrique et des scénarios d’évolutions de la pêche face au changement climatique, par Mme Betty Lette Diouf Ndiaye, (REPAO)
11H 30 – 12H 00	Expériences de quelques pays concernant la résilience du Changement Climatique (cas du Sénégal-COMFIS / USAID, Gambie (FEM) et Ghana (FEM) - Dr Amadou TALL / Dr. Mika DIOP
12H 00 – 12H 30	Présentation du programme ‘ ‘Adaptation au Changement Climatique ‘ ‘ : Objectifs, activités, résultats attendus, mécanismes de mise en œuvre et stratégie de financement - Dr Moustapha KEBE (REPAO)
12H 30 - 13H 00	Discussions
13H 00 - 14H 00	PAUSE DEJEUNER
14H 00 - 14H 30	Présentation du mécanisme de mise en œuvre : rôles et responsabilités des institutions et répartition des groupes de travail - Dr Moustapha KEBE (REPAO)
14H30 – 15H00	Présentation des travaux scientifiques de la station de recherches halieutiques et océanographiques de Limbe dans le bassin sédimentaire de Rio Del Rey en relation avec les CC - Dr. Jules NGUEGUIM
15H 00 - 16H 00	Travaux de groupes
16H 00 - 16H 15	PAUSE CAFE
16H 15 - 17H 30	Suite des travaux de groupes

12 SEPTEMBRE

09H 30 - 10H 00	Présentation de l'initiative ceinture bleue pour une pêche durable, la résilience des océans et du climat - Mme Souad KIFANI -
10H 00-10H 30	Restitution des groupes de travail sur le mécanisme de mise en œuvre : rôles et responsabilités des institutions partenaires - Dr Moustapha KEBE
10H 30 - 11H 00	PAUSE CAFE
11H 00 - 11H 30	Présentation de la stratégie de suivi, d'évaluation et des marqueurs de progrès - Mme Betty Lette DIOUF NDIAYE (REPAO)
11H 30 - 12H 00	Discussions générales ; - Modérateur : - Dr Amadou TALL
12H 00 - 12H 30	Présentation de la stratégie de financement, de planification des activités et de mobilisations des ressources financières - Mr Jeudy ROMAIN
13H 00 - 13H 30	Session de clôture
13H 30 - 15H 00	DEJEUNER et Départ des participants



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA COOPÉRATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'Océan ATLANTIQUE



Atelier de partage et de validation du Programme « Adaptation des Politiques et Pratiques de Pêche au Changement Climatique dans la Zone COMHAFAT »

Tanger, Maroc, 11 - 12 septembre 2017

Mécanismes de mise en œuvre : rôles et responsabilités des institutions

Par

Moustapha KÉBÉ, REPAO



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA COOPÉRATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'Océan ATLANTIQUE



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

REPAO	Le REPAO participe à la mise en œuvre du Programme et au suivi en concertation avec la COMHAFAT. À ce titre, il est chargé, en rapport avec les OSRP et les États membres, de la définition des indicateurs pertinents et de l'élaboration d'un rapport annuel sur le développement du programme.
-------	---



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA COOPÉRATION
HALIEUTIQUE ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS
RIVERAINS DE L'Océan ATLANTIQUE



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

Parties prenantes	Niveau intervention et participation dans la mise en œuvre du programme
COMHAFAT	La COMHAFAT initie le Programme en concertation avec les OSRP et en assure la coordination générale de toutes les activités.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

ONGs ou Associations représentatives	- Représentant les professionnels sur toute la chaîne de valeurs; - Participation à la définition des contenus des activités et à la réalisation des études en accompagnant les consultants dans leurs recherches ; - Participation à la sensibilisation des acteurs et à la prise de décision.
--------------------------------------	---

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

RAFISMER et autres institutions de recherche	- Potentiel Comité scientifique du programme: fonctions classiques - Études et avis scientifiques (intervention dans le processus de mise en œuvre, suivi des études et recherches) - Accompagnement technique et scientifique des activités des Réseaux nationaux et des OSRP portant sur les questions de changements climatiques - Elles sont représentées au Comité de Coordination du Programme.
--	--

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

COMHAFAT, CSRP, CPCO, COREP	- Lien avec le politique - Participation à la définition des contenus des activités et des études - Appui au renforcement des capacités des États membres dans l'atténuation des impacts des CC (campagnes de plaidoyer, organisation des sessions de formation). - Promotion des échanges d'expériences et des rencontres avec les collectivités locales et les États dans le cadre du programme. - Mise en cohérence des actions et résultats du projet pouvant servir d'éléments pour la définition des politiques des pêches - Animation des espaces de concertation - Promotion des expériences réussies.
-----------------------------	--

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

Entités Nationales de coordination des 22 pays membres de la COMHAFAT	- Les États s'assurent de la coordination entre toutes les Administrations compétentes pour la pêche et l'exploitation durable du milieu marin, sous la forme la plus adaptée; - Ils appuient le dialogue politique et citoyen sur les politiques, la concertation au niveau local, national et sous régionale ; en vue d'influencer les politiques publiques nationales et sous régionales de pêche.
---	---

COOPERATION ET CONCERTATION INTERNATIONALES

Coopération	Toutes les initiatives de coopération et de coordination internationale, notamment pour la mise en place d'un appui technique et financier seraient un atout pour la mise en œuvre et la réussite du programme
-------------	--

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

RAFISMER	Le RAFISMER interviendra par le renforcement de la coopération scientifique et techniques et la mutualisation des moyens entre les institutions de recherche du réseau ; - Contribuera au renforcement des connaissances scientifiques sur les questions d'adaptation au changement climatique; - Facilitera la diffusion des résultats de recherche auprès des différents utilisateurs; - Facilitera l'utilisation des ressources offertes par les agences bilatérales et multilatérales de coopération scientifique et technique sans aucune exclusivité
----------	---

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

Institutions de Recherches membres/associées du RAFISMER (CERESCOR de Guinée Conakri, IMROP de Mauritanie, INDP du Cap Vert, SRHOL de Limbé – Cameroun, INRH du Maroc) etc	Ces institutions de recherche sur la pêche membres du RAFISMER seront membres à part entière du comité de coordination dudit projet. Ces institutions interviendront dans le processus de mise en œuvre ainsi que dans le suivi des études et recherches-actions. Elles accompagneront techniquement et scientifiquement toutes les activités des Réseaux nationaux et des OSRP portant sur les questions de changements climatiques.
--	--

Atelier de partage et de validation du Programme « Adaptation des Politiques et Pratiques de Pêche au Changement Climatique dans la Zone COMHAFAT »

Tanger, Maroc, 11 - 12 septembre 2017

Mécanismes de mise en œuvre : rôles et responsabilités des institutions

Par

Moustapha KÉBÉ, REPAO

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

Institutions	Niveau d'intervention	Analyse actorielle	Rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du Programme
COMHAFAT	✓ National ✓ Régional	La COMHAFAT intervient dans les 22 pays côtiers de l'Afrique de l'ouest, du Maroc à la Namibie.	✓ Chef de file de la mise en œuvre du Programme et de son suivi ✓ En partenariat avec le REPAO, la COMHAFAT assure la coordination générale de toutes les activités du Programme ✓ Liens avec le politique

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

REPAO	✓ Local ✓ National ✓ Régional	Le REPAO co-initiateur du programme mène des projets régionaux dans le secteur de la pêche en Afrique de l'ouest (en mobilisant un nombre important d'acteurs étatiques et non étatiques grâce à son ancrage social dans ces pays.	✓ Co-responsable de la coordination du Programme, de la structuration des acteurs, du renforcement de capacités ✓ Il assure la mise en œuvre du projet en est co-administrateur principal et donc co-responsable administratif et financier. ✓ Il facilite les dynamiques sociales en accompagnant les recherches actions ✓ Il participe au renforcement des capacités organisationnelles des organisations de base ✓ Il facilite l'animation des espaces de concertation et accompagne leur fonctionnement ✓ Il appuie les initiatives locales et nationales en les liant avec les politiques publiques ✓ Il identifie et valorise les compétences, les expériences significatives et assure leur diffusion.
-------	---	--	---

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

ADEPA	✓ Local ✓ National ✓ Régional	✓ C'est une ONG africaine créée depuis 1992 et regroupe des OPPA, des ONG d'appui à la pêche et des personnes ressources. ✓ Elle couvre 16 pays de l'Afrique de l'ouest (zones CRSP et CPCO). ✓ Mission d'accompagnement et de renforcement des professionnels de la PA en vue d'une meilleure participation aux politiques et au développement du secteur. Elle est impliquée dans le renforcement de capacités techniques, organisationnelles, politiques et professionnelles, la recherche-action, la capitalisation, la production de documents et de supports techniques aux professionnels	✓ Représentation des acteurs ✓ Participation à la définition des contenus des activités et à la réalisation de la recherche-action en accompagnant les consultants dans leurs recherches ✓ Participation à l'organisation des séances de restitution et au bon déroulement des débats, pour une meilleure réponse aux besoins des acteurs et une meilleure appropriation des résultats Renforcement des capacités des professionnels de la pêche artisanale ✓ Participation la gestion du Programme y compris le suivi-évaluation
-------	---	--	--

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES INSTITUTIONS

CAOPA	✓ National ✓ Régional	Réseau régional d'OPPA	✓ Participation à la mobilisation ✓ Portage du plaidoyer
-------	--	------------------------	---